



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

A.D. n° 2021-1668

Centre universitaire de Tarn-et-Garonne – comité de site
Arrêté portant désignation

Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-3 et L.3221-7,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2021 portant élection du président du Conseil départemental,

Vu les règles régissant le comité prévoyant la présence du président du Conseil départemental et de conseillers départementaux,

Considérant que le président du Conseil départemental a qualité pour désigner le conseiller départemental appelé à le représenter ainsi que les membres du Conseil départemental qui seront appelés à siéger au sein du comité,

Arrête

Article 1er- La représentation du Département au sein du comité de site du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne est assurée par :

- Mme NÈGRE Marie-Claude, Vice-présidente du Conseil départemental, représentant le Président du conseil départemental.

- Mme SARDEING Dominique, Vice-présidente du Conseil départemental,

- Mme IUS Anne, conseillère départementale,

Article 2 - Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera mentionné dans l'arrêté fixant la composition du comité.

Article 3 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Montauban,
Le 14 SEP. 2021
Le Président,

Michel WEILL